

LA LETTRE DE TRILOGIS



Le mot du Président

Bonjour à tous

Pour son troisième numéro, La Lettre de TRILOGIS a fait appel à une rédactrice en chef différente, en la personne de Camille. Suivez-là au travers de ces pages.

Bonne lecture

Alain Clergerie

" Coucou

Je m'appelle Camille. J'ai presque le même âge que Trilogis, qui est née trois mois après moi. C'est drôle, non ? Moi, j'aime bien Trilogis, qui fait des tas de choses pour que la vie soit plus belle pour tous, même pour les enfants porteurs d'un chromosome en plus, comme moi. J'espère vous retrouver bientôt..."

Camille



Le dossier:
l'Ilot Théâtre - p.2 et 3

Le Trisothon - p.4

Le concours photo - p.4

Les cotisations - p.5



L'ILLOT THEATRE

De belles avancées pour le dossier de l'Ilot Théâtre!

Petit retour en arrière (cf. La Lettre de Trilogis n°2 de mai 2020): le 17 décembre 2019 le Conseil Municipal de Tarascon approuvait l'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier PACA (actuel propriétaire) et la revente au promoteur-opérateur AMETIS par la Commune des ilots Théâtre et Barberin, pour la construction de la maison intergénérationnelle de l'Ilot Théâtre, dont 13 HABITAT, bailleur social, sera le propriétaire final.

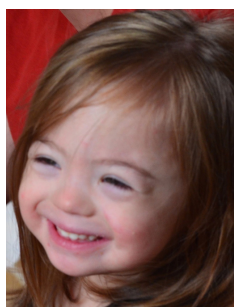
Au terme de ces deux délibérations, le Maire était autorisé à signer compromis, promesse et acte de vente.

A cette même date deux demandes de permis de construire ont également été déposées par l'opérateur AMETIS afin de prendre date et de faciliter l'octroi des concours publics.

Depuis lors un important travail de recherche de fonds, aides et subventions diverses a du être effectué par la Ville de Tarascon pour le bouclage du financement, et ce auprès de l'Etat, de la Région et du Département, et ce d'autant plus que l'économie du projet a du être à nouveau entièrement revue au cours de l'été 2020 suite à de nouveaux éléments.

Quant aux demandes de permis de construire, elles ont fait l'objet, dans le cadre de leur instruction, de modifications successives, dont certaines sont encore à venir pour une parfaite adaptation au projet d'habitat inclusif qui est celui défendu par TRILOGIS depuis sa création.

" Enfin ! Ça avance !
Je suis tellement contente "



L'ILOT THEATRE (suite)

"La prochaine fois
je demande la parole"



Ce 17 Novembre 2020 TRILOGIS a été reçue en Mairie par Monsieur le Maire accompagné de Mmes MADELEINE, adjointe à l'urbanisme, BERTAUD, chef de cabinet et DAILLAN, directrice du service d'urbanisme de la Ville, en présence de Mr. LABRY, représentant 13 HABITAT. TRILOGIS était représentée par Jean-Louis LAZUECH, administrateur, Vincent CLERGERIE, secrétaire et Alain CLERGERIE, président.

Cette réunion a permis un large échange de vues, dont il résulte que :

- le recours gracieux formé par Mme LAUPIES contre les délibérations municipales du 17 décembre 2019 n'a pas été suivi d'un recours contentieux
- le bouclage financier du dossier est à présent acquis, après quelques difficultés soulevées au cours de l'été par l'opérateur-promoteur AMETIS
- ont été obtenues tant la dérogation de l'Etat pour la réalisation de nouveaux logements sociaux que l'autorisation préfectorale pour la spécialisation d'un quota de 15 logements en faveur du handicap et des personnes âgées
- à ce jour le projet est celui de logements sociaux avec 15 logements fléchés pour 10 d'entre eux vers le handicap et 5 vers les personnes âgées.
- il s'agit à présent, sous l'impulsion de TRILOGIS, de transformer cet avant-projet de simples logements sociaux fléchés, ainsi que les demandes de permis de construire, vers un projet d'habitat inclusif tel que le prévoient les textes depuis le décret et l'arrêté du 24 Juin 2019
- à cet effet TRILOGIS va travailler avec 13 HABITAT et AMETIS, afin que le projet réponde aux critères de l'habitat inclusif et que la candidature de TRILOGIS comme porteur du projet d'habitat inclusif puisse être présentée à l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- TRILOGIS a exprimé le souhait que la communication des intervenants soit harmonisée, pour le grand public, sous le vocable de "l'Ilot Théâtre" pour désigner la future maison intergénérationnelle inclusive.

Très prochaine étape : le 26 Novembre prochain, de nouvelles délibérations seront soumises au Conseil municipal autorisant la signature des actes définitifs d'achat et de vente à très bref délai.



LE TRISOTHON

Pour la trisomie 21,
le 21 mars 2021, tous au

TRISOTHON



Tous l'attendent déjà : la 5ème édition du TRISOTHON se prépare et l'équipe organisatrice a entamé sa course de fond jusqu'à cette date, que nous voulons magnifique, et qui sera - en ce premier jour du printemps - celle d'une Journée Mondiale, celle de la

Trisomie 21 le 21 mars 2021
Une date facile à retenir !

**Toutes vos idées
autour du chiffre 21
sont les bienvenues.
Envoyez-les à
contact@trilogis21.org.
Dossard offert
au gagnant !**

"J'ai hâte
d'y être !"



CONCOURS PHOTO 2021

Pour son édition 2021, le concours photo TRISOTHON : OBJECTIF INCLUSION, sera ouvert à un grand nombre de participants, tant dans les photo-clubs que dans les établissements du handicap dont des résidents ont suivi les stages de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie dans le cadre du projet « Tous égaux derrière l'objectif ».

Le règlement sera publié en ligne sur le site de TRILOGIS.

**TRISOTHON :
OBJECTIF INCLUSION**

Le grand concours photo de Trilogis

COTISATIONS

Comme toute association **TRILOGIS n'existe qu'au travers de ses membres.**

Le renouvellement de votre adhésion, par le paiement de la cotisation annuelle, constitue le signe fort de ce que vous vous associez au combat de TRILOGIS en faveur d'une société inclusive et bienveillante envers tous, quelles que soient nos différences, et soutenez son grand projet de maison intergénérationnelle inclusive.

A l'égard des tiers, et en particulier de ses interlocuteurs (collectivités locales, sponsors, partenaires), la crédibilité de TRILOGIS se mesure non seulement à la réussite de ses actions, mais aussi au nombre de ses membres.

TRILOGIS autofinance la totalité de ses très modestes frais de fonctionnement, ce qui permet que **votre cotisation, fiscalement déductible à 66 %**, soit intégralement investie dans les actions et projets de TRILOGIS en faveur du handicap, sans **aucun gaspillage**, priorité étant accordée aux frais d'équipement et de fonctionnement futur de la maison intergénérationnelle inclusive.

C'est dans la durée et sur le long terme que se mesure la force d'un engagement.

Plus que jamais le vôtre nous est précieux.

D'avance merci pour votre soutien et votre fidélité.

Je soussigné (prénom(s), nom et adresse mail)

renouvelle mon adhésion à TRILOGIS

Adhésion individuelle: 25 €*

Adhésion couple: 35 €*

***Rayer la mention inutile**

"Merci pour votre soutien

Bisous"

Camille



TRILOGIS étant reconnue d'intérêt général, tous vos dons et cotisations sont déductibles fiscalement à hauteur de 66%.
Ainsi une cotisation de 25 € ne vous coûte en réalité que 8,50€.

Les reçus fiscaux sont délivrés exclusivement par mail:

n'oubliez pas de nous préciser votre adresse de messagerie.